

En ce début d'août 1973, j'arrive devant la caserne qui héberge l'unité de gendarmerie mobile où je viens d'être affecté à ma sortie d'école. Ce qui me frappe tout d'abord, c'est qu'une caserne ne ressemble pas aux casernes des autres armées : en effet, en gendarmerie, les gendarmes vivent obligatoirement en caserne avec leur famille car ils doivent pouvoir répondre immédiatement aux demandes des autorités et intervenir le plus rapidement possible pour n'importe quel incident (ou presque) sur n'importe quel point du territoire national.

À 31 ans, j'ai pris tout à coup conscience que je commençais une nouvelle vie : je ne faisais plus partie de l'Armée de terre mais de la Gendarmerie, mon uniforme était bleu et non plus kaki ! Je réalisais de ce fait un de mes deux rêves d'enfant, ce qui me semblait jusqu'alors irréaliste.

Le programme que je me suis fixé pour ma première journée dans ma nouvelle affectation : faire connaissance de mes subordonnés, visiter les locaux de service, m'installer dans mon appartement de fonction... En fait, déjà l'évènement commandait ; mon emploi du temps s'est imposé de lui-même : à peine arrivé, il m'a fallu préparer ma première cantine (contenant le nécessaire pour vivre un mois sans « rentrer à la maison » ; c'est ainsi que j'ai pris l'habitude faire des check-lists pour ne rien oublier !) - que je n'ai pratiquement plus vidée jusqu'à ce que je quitte la gendarmerie mobile quatre ans plus tard -, puis, rapidement, quitter ma résidence avec mon chauffeur et ma voiture de fonction pour rejoindre mon unité envoyée en urgence près de l'aéroport de Roissy, en Île-de-France, pour boucler une zone, une forêt dans laquelle un avion de ligne venait de s'écraser. Cette mission, pénible car il fallait protéger la zone des curieux de toutes sortes, récupérer tous les débris de l'appareil et indices, aider à la recherche et à l'évacuation des victimes, dura plusieurs jours, mais elle me permit d'être rapidement « dans le bain », de bien connaître mes camarades officiers tout comme mes subordonnés, de découvrir un (futur) immense aéroport, sans savoir alors que j'y servirais un jour !

Je commençais à me rendre compte que j'allais pouvoir mettre en pratique nombre des connaissances que j'avais acquises à l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale (communément dénommée E.O.G.N.) d'une façon autre que livresque : variété des missions, des emplois, des milieux dans lesquels je devrai évoluer : géographiques ou sociaux, etc. De fait, ma mobilité, mon désir de changer d'emploi tous les trois ou quatre ans par crainte de la routine m'ont permis d'apprécier bon nombre des facettes du travail de l'officier de gendarmerie : en fin de compte, je m'aperçois qu'évoquer sa carrière en gendarmerie, c'est faire un inventaire à la Prévert.

J'ai débuté, donc, en gendarmerie mobile (comme la majeure partie des officiers sortant de l'E.O.G.N.), dans l'est de la France. Mais c'est quoi, la gendarmerie mobile ? À quoi ça sert ? Cette gendarmerie a pour tâche le maintien de l'ordre public sur le territoire national (En France continentale, en Corse, Outre-mer, dans certains pays amis : Djibouti, par exemple), en tous lieux : dans la nature, dans les prisons, surveillance ou protection de points sensibles

(centrales nucléaires, ...), en tout temps (que de fois suis-je parti inopinément en maintien de l'ordre en laissant simplement un papier sur la table de la cuisine précisant à ma femme : « À bientôt !!! », les smartphones n'existant pas encore). J'ai ainsi quasiment parcouru tout l'Hexagone dans tous les sens, avec, à chaque déplacement, une mission de nature différente à accomplir.

Mais, trouvant les opérations de maintien de l'ordre trop répétitives et manquant de variété, j'ai rapidement aspiré à servir en gendarmerie départementale (la « GD » plus simplement).

La chance s'est penchée sur ma personne. Un soir, de retour de mission à Nancy, mon secrétaire m'a demandé de rappeler dès le lendemain matin un officier de la Direction, dont j'avais fait la connaissance lors d'un déplacement dans la capitale : ce dernier, m'annonça qu'il envisageait de m'affecter à la Légion de Gendarmerie des Antilles-Guyane, comme officier adjoint à la compagnie de Fort-de-France, en Martinique. Je n'en revenais pas : j'allais occuper un poste en GD, au sein du commandement territorial (Légion) le plus important d'outre-mer couvrant la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ! En tant qu'adjoint, j'allais pouvoir apprendre mon métier bien conseillé par mon chef. De plus, mais je ne le savais pas encore, mon poste d'adjoint me désignait tout naturellement pour des missions diverses au profit du chef de Corps dans l'un ou l'autre des départements (officier d'entretien recrutement, officier de liaison auprès des autres armées, officier opérationnel auprès des commandants de groupement, officier de liaison auprès des polices des îles indépendantes voisines, de langue anglaise, en raison de mon 2^{ème} degré d'anglais, etc.) J'ai même été désigné comme sous-préfet d'un arrondissement en Martinique à l'occasion d'un cyclone !

Lorsque j'ai pris ma retraite, j'ai pu faire un bilan positif de ma vie professionnelle : je suis presque dans l'impossibilité de dresser une liste des emplois que j'ai tenus, sur le terrain, dans les états-majors (ma soif de mobilité a été assouvie), mais j'ai vécu des expériences uniques qui résultent de la confiance que le gendarme peut inspirer ; j'ai eu le sentiment de « servir à quelque chose » tant au profit de la population que des autorités de toute nature avec lesquelles j'ai eu à œuvrer.

Je sais que, si ma vie était à refaire, je referais la même chose ! Tout en me faisant la remarque que si le gendarme « touchait à tout » à mon époque, c'est de moins en moins vrai de nos jours tant il se spécialise de plus en plus : mais, obtenir la confiance de ses pairs, de la population et des autorités d'emploi reste(ra) toujours d'actualité.

